

TIR « CONCOURS NATIONAUX »

1 ENGAGEMENTS

Les engagements individuels par tireur et discipline seront à joindre à la fiche d'inscription qui vous sera adressée (également disponible sur le site internet (<http://fscf.tir.free.fr>)).

Le montant des inscriptions est fixé comme suit :

- Senior et dame : 11,50 €
- CG CF JG JF : 7,50 €
- Ecole de tir : 4 €
- Gros calibre : 11,50 €
- Pistolet standard : 7,50 €
- Pistolet vitesse : 7,50 €
- Armes anciennes : 7,50 €
- Tir des aînés : 7,50 €

Le règlement se fera par chèque uniquement, ils seront à libeller à l'ordre de : **FSCF**.

2 CONDITIONS GENERALES

Tout engagement non parvenu à temps au responsable compétitions nationales dans les délais réglementaires ou non accompagné du montant des droits ne sera pas retenu.

Les organisateurs de chaque concours devront s'assurer de la régularité des inscriptions.

La participation aux championnats nationaux est soumise à la participation et réalisation des points de qualification aux championnats régionaux, lesquels sont soumis de la même manière à la participation et réalisation des points qualificatifs aux championnats départementaux.

Il est entendu qu'une inscription à l'un de ces concours vaut acceptation la prise de photos diffusables sur le site internet de la fédération et/ ou de la commission tir.

Toutes les situations non prévues par le présent règlement seront tranchées par la commission nationale de tir.

Le contrôle des résultats par la commission nationale de tir est définitif et sans appel.

3 QUALIFICATIONS

Seront qualifiés aux championnats nationaux les compétiteurs ayant réalisés au minimum les points qualificatifs (voir annexe 1) lors des phases qualificatives.

4 RETOUR DES RESULTATS QUALIFICATIFS

Le retour des résultats est fixé comme suit :

- Disciplines tirées à Chalons : 10m (sauf école de tir), 25m (petit et gros calibre) et 50m au plus tard le 15 août 2016.
- Disciplines tirées en Alsace : Ecole de tir, arbalète match, pistolet vitesse & standard au plus tard le 8 mars 2016.

Les résultats qualificatifs et les engagements sont à envoyer à :

Richard MORLET
23 bis rue Aristide Briand
54210 St NICOLAS DE PORT
richard.morlet@wanadoo.fr

5 CLASSEMENTS INDIVIDUELS

Les classements individuels seront établis dans toutes les catégories pour les disciplines suivantes à la seule condition qu'il y ait 3 tireurs inscrits. Si cette condition n'est pas remplie, le surclassement sera automatique.

Pistolet 10 mètres

Carabine 10 mètres

S1 – S2 – JG – CG : 60 coups

D1 – 2 – 3 – JF – CF et S3 : 40 coups

Arbalète 10 mètres

Pistolet 25 mètres 22lr

Pistolet 50 mètres

Carabine 50 mètres couché

60 coups pour tous sauf D3
et S3 (40 coups)

Carabine 3X20

Le 3X20 se tire en cumul
avec le 50 mètres couché

Tir des aînés (D3 & S3)

30 coups

Pour les disciplines suivantes, seules les catégories mentionnées ci-dessous sont ouvertes :

Pistolet 10 mètres vitesse & standard :

- 40 coups
- 30 coups

Pistolet 25 mètres gros calibre :

- Senior

Pistolet armes anciennes :

- Kuchenreuter
- Mariette
- Comminazzo

6 REGLEMENT

L'utilisation du drapeau de sécurité est demandée à tous les tireurs.

Si absence :

- Aux **départementaux** : **Avertissement**
- Aux **régionaux et Fédéraux** : **moins 2 points**

La durée des matchs sera conforme au règlement ISSF en vigueur, néanmoins une particularité subsiste pour la carabine 50m couché (C50) et le 3X20. Le 3 positions se tirera en cumul avec le C50. Le pantalon de tir sera autorisé pour les tireurs C50 et les tireurs 3 positions, le tir en cumul se fera dans l'ordre C50, puis 20 debout puis 20 genou, seront comptabilisés les 20 premiers coups du couché pour le résultat 3 positions. Le cumul se tirera en 3h00 préparation et essais compris. Le C50 seul se tirera en 1h45, préparation et essais compris.

L'heure de convocation sur les plannings correspondra à l'heure de début de préparation.

Tout point non mentionné dans ce règlement sera étudié et tranché par la commission compétente.

7 CLASSEMENT PAR EQUIPE

Les surclassements sont autorisés à condition d'être déclaré sur les feuilles d'engagements.

Carabine & pistolet 10mètres

Poussins garçons et filles
Benjamins, benjamines
Minimes garçons et filles
Cadets, cadettes
Juniors garçons et filles
Seniors 1 / Dames 1
Seniors 2 / Dames 2
Seniors 3 / Dames 3

Arbalète 10mètres

Tireuses sur 40 coups
Tireurs sur 60 coups

Pistolet 25 mètres gros calibre

Catégorie unique

Pistolet 50 mètres

Catégorie unique

Carabine 50mètres

Minimes garçons et filles, cadets
et cadettes
Juniors filles, dames 1-2-3
Juniors garçons, seniors 1-2-3

Pistolet 25 mètres

Hommes

Femmes

Carabine 3X20

Hommes

Femmes

Tir des Aînés

Catégorie unique

8 RECOMPENSES

Individuelles :

- Le premier se verra décerner le titre de champion national FSCF année 2016, médaille d'or
- Le second recevra une médaille d'argent. Le troisième recevra une médaille de bronze

Par équipes :

- Les 3 tireurs de l'équipe classée première se verront décerner le titre de champion national FSCF année 2016 et recevront un fanion FSCF

9 LIEUX DES FINALES

Pistolet et carabine 10 mètres école de tir (PG-PF-BG-BF-MG-MF), l'arbalète 10 mètres et le tir des aînés se dérouleront **les 23 et 24 avril 2016 à Sierentz.**

Le pistolet vitesse & standard 10m **les 23 et 24 avril 2016 à Eschentzwiller.**

Pistolet et carabine 10 mètres (hors école de tir), pistolet combiné 22Lr, gros calibre, pistolet armes anciennes, pistolet et carabine 50 mètres, ainsi que carabine 3X20 se dérouleront **les 16, 17 et 18 septembre 2016 à Chalons en Champagne.**

10 CORRESPONDANTS

Mr MORLET Richard
Responsable National
Correspondant Lorraine
23 bis rue Aristide Briand
54210 Saint Nicolas de Port
Tel : 06 14 89 68 28
Email : richard.morlet@wanadoo.fr

Mr KUBLER Gilbert
Correspondant Alsace
21b rue de l'église
68500 ORSCHWHIR
Tel : 03 89 74 27 79
Port : 06 84 35 94 64
Email: g.kubler@wanadoo.fr

Mr METAUT Jean
Correspondant Ile de France
10 rue Gaston Coute
93100 MONTREUIL SOUS BOIS
Tel : 01 48 45 76 08
Port : 06 14 33 87 78
Email : jean.metaut@worldonline.fr

Mr GELAIN Jean Marc
Responsable Arbitrage
16 rue des Vosges
67230 BENFELD
Tel : 06 37 43 13 54
Email : mondevert@hotmail.fr

Mr LEDRU Alain
Correspondant Champagne
23 Rue Jean Baptiste Armonville
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tel : 06 78 51 40 77

Mr CAMBON André
37 rue des enclos
76220 MONT ROTY
Tel : 02 35 90 38 08
Email : mg.cambon74@gmail.com

Mr SCHUTZ Claude
16a rue du petit Landau
68170 Rixheim
Email : claude.schutz@numericable.fr

Mr HUSS Pierre
Consultant
15 rue des cigognes
67720 WEYERSHEIM
Tel : 03 88 68 10 52
Email : husspi@orange.fr